



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Élections professionnelles du 1^{er} au 8 décembre 2022

CAP catégorie A Commission Administrative Paritaire

Revendications catégorielles AAE-MTE

En complément de sa profession de foi, la CFDT souhaite vous présenter ses principales revendications à destination des agents du corps des Attachés d'administration du MTE.

Sur les missions et les postes occupés, la CFDT souhaite garantir **le maintien de la fongibilité des postes** entre les corps de catégorie A.

Effective depuis de très nombreuses années, elle est source de souplesse pour l'organisation des services, d'agilité pour les recrutements et de lutte contre les vacances de postes. Elle valorise aussi les parcours professionnels des attachés au sein d'un pôle ministériel technique.

Sur les disparités indemnitaires, la CFDT exige la mise en place d'un plan pluri-annuel d'alignement des montants d'IFSE pour corriger les écarts avec les ITPE et exiger des règles de gestion communes (cotation des postes, majorations pour les promotions et pour les mobilités...). C'est un axe fondamental pour concrétiser un des volets de l'égalité salariale femmes/hommes repris dans le protocole signé par la CFDT avec le Ministre et faire cesser des discriminations, qui ne sont plus tolérables, dès lors que des agents occupent des fonctions similaires.

Sur le déroulement de carrière, la CFDT revendique l'augmentation du taux de promotion (inchangé à 7% depuis 10 ans) permettant d'offrir plus de postes au principalat, tant pour l'examen professionnel que par la promotion au choix (sur dossiers).

Tous les postes budgétaires d'AHC doivent être pourvus et l'administration doit cesser son malthusianisme en la matière.

Plus largement, la CFDT revendique un principe d'égalité et de proportion d'hommes et de femmes dans les promotions et l'accès à certains emplois fonctionnels, conformément aux protocoles d'égalité signés.

La CFDT milite pour un choix de carrière décidé pour toutes et tous, en phase avec chaque étape de la vie et aux souhaits de chacune et de chacun.

La possibilité d'une nomination sur place, sans contrainte de mobilité, obtenue dans les LDG est une avancée acquise de haute lutte auprès de l'administration. **Le corps des attachés**

est largement féminisé : l'égalité des chances et les choix de carrière de chacune et de chacun doivent être respectés. L'accompagnement individuel mérite d'être renforcé, ce qui passe par une augmentation du nombre de chargés de mission.

Pour les agents qui s'orientent vers une carrière dynamique, la CFDT juge nécessaire de créer un dispositif innovant, associant les chargés de mission des corps et les inspecteurs généraux en charge des RH pour repérer, conseiller et accompagner les agents, en lien avec les chefs de service.

La CFDT juge indispensable d'accroître le quota d'emplois fonctionnels de CAEDAD, nettement insuffisant au regard de l'effectif, afin de reconnaître l'exposition des postes occupés et l'engagement professionnel des attachés principaux. L'administration doit faciliter et développer la PEC pour l'accès au corps d'administrateur, par le tour extérieur, quel que soit le service d'affectation des agents.

Sur les mobilités, il faut mieux aider les agents à valoriser leur parcours et leurs compétences.

La DRH doit s'assurer que les règles prévues dans les LDG (*) soient respectées par les services employeurs.

Les Attaché(e)s ne doivent pas être mis en concurrence avec des corps supérieurs de A+ car la concurrence est déjà forte avec les autres corps de catégorie A du MTE et avec les attaché(e)s opérant une mobilité interministérielle.

D'autre part, la mobilité interministérielle doit fonctionner dans les deux sens, c'est à dire que le taux d'accueil des AAE provenant d'autres départements ministériels doit être équivalent au taux d'accueil des AAE du MTE accueillis au sein des autres ministères.

L'ouverture sur d'autres ministères, pour élargir les compétences et expériences acquises dans un parcours diversifié, mais sans perte d'avantages dès le retour dans le ministère d'origine est une nécessité. Ce type d'expérience doit être entendu comme une plus-value dans le déroulement de la carrière (ce qui est loin d'être le cas).

Entre le 1^{er} et le 8 décembre, votez et faites voter pour les listes CFDT !

➔ **Important** : si vous n'avez pas reçu vos identifiants et votre mot de passe, vous devez contacter, très vite, votre BRH et/ou aller sur le site de Néovote, afin de faire un ticket pour les obtenir.

()LDG=Lignes Directrices de Gestion.*

